

<b>NOTE DE FONCTIONNEMENT B.C.D.</b>
--

Le dépôt de livres du début d'année est constitué à l'avance, à la Médiathèque, durant les vacances scolaires d'été. Nettoyé, réparé et augmenté des livres neufs acquis en cours d'année, cet ensemble de documents vous est proposé dès septembre - octobre.

**Avant le ramassage définitif en mai - juin**, et afin de nous faire gagner du temps, nous vous demandons de bien vouloir séparer les livres appartenant à l'école et ceux de la Médiathèque et **d'effectuer un tri par genre** : albums, romans, contes, bandes dessinées, documentaires.

**La B.C.D. est habilitée à prêter les ouvrages aux enfants pour la lecture en classe et à domicile.**

**Nous vous proposons le système de prêt suivant :**

1) Chaque enfant possède une fiche à son nom (réalisée par l'école à partir de l'exemple ci-dessous).

<b>EMMANUEL DUPONT</b>		
Titre du livre	date de sortie	date de retour

2) A chaque emprunt, la personne responsable du prêt inscrit sur la fiche le titre du livre emprunté ainsi que sa date de sortie.

3) A chaque retour, on indique la date de rentrée du livre. Ce système permet de connaître à tout moment le nombre et l'identité des livres possédés par les enfants. Quand la date de ramassage approche, il vous est ainsi possible de rappeler à l'ordre les retardataires.

**On peut limiter les disparitions d'ouvrages :**

- en faisant attention aux échanges entre enfants.
- en suivant régulièrement les fiches de lecteurs.

En cas de non restitution des livres fin juin, l'école a 6 mois pour les retrouver, puis, le cas échéant, 6 autres mois pour les remplacer.